

François Bausch
député



I-2006-C-7-0045-01

MOTION

La Chambre des Député-e-s,

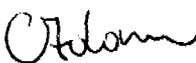
- rappelant que l'orientation de nos économies vers un développement soutenable est une question de survie écologique et économique;
- estimant qu'une taxation écologique aurait pour effet bénéfique de freiner la détérioration de notre environnement et de réduire notre consommation des ressources naturelles et notamment des énergies fossiles;
- constatant que le Premier Ministre a récemment évoqué l'éventualité d'une réduction d'impôts à l'horizon 2008;
- considérant que les taxes nouvellement introduites (voitures, carburants, ...) furent décidées hors du contexte d'une réforme écologique générale de la taxation ;
- estimant que par ce manque de coordination, les taxes susmentionnées ne s'inscrivent pas dans un objectif écologique à long terme et ne permettent par ailleurs aucune différenciation sociale;
- estimant que l'introduction des écotaxes conduirait à un accroissement de la demande intérieure sur les produits écologiquement soutenables et les technologies non polluantes;
- convaincue que les recettes fiscales dégagées par l'introduction générale de l'écotaxation doivent servir de façon prioritaire à alléger la charge fiscale sur le facteur « travail » et à financer les investissements dans les domaines les plus importants de la reconversion écologique;
- soulignant le potentiel de création d'emplois découlant de l'introduction de l'écotaxation et d'une restructuration écologique de notre économie ;

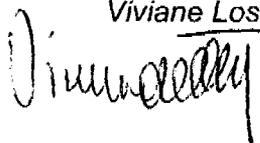
invite le Gouvernement à

- analyser de manière approfondie l'impact de ces mesures sur notre économie, en particulier sur l'évolution des recettes de l'Etat et sur le marché de l'emploi;
- proposer à l'horizon 2008 une réforme générale de la fiscalité vers un système d'écotaxation des ressources au profit d'un allègement des impôts sur le travail.


François Bausch


Camille Gira


Claude Aam


Viviane Loschetter


Jean Huss